



## BULLETIN D'INFORMATION

### DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 15 avril 2014

#### **LA CANE CONDAMNÉE**

Considérant que son employeur n'appliquait pas les dispositions de la grille salariale mise en place en 2006 de son secteur d'activité et qu'elle était de ce fait victime d'un préjudice financier, une salariée de La Cane (Saint André) a décidé d'ester contre lui devant les Prud'hommes. Le procès débuté en décembre 2012 s'est terminé par un jugement prononcé le 21 mars 2014 en sa faveur. La Cane est condamnée par le tribunal à lui verser 40 000 € de rappel de salaires (sur une période de 5 ans), donnant ainsi raison à cette salariée avec en sus une application immédiate du jugement provisoire.

La direction de La Cane a fait appel. Elle pense ainsi gagner du temps. Mais c'est sans compter sur la détermination de cette camarade à continuer le combat et qui sait qu'elle pourra compter, comme depuis le début de la procédure, sur le soutien de la CGTR.

#### **AMBULANCES : EXPLOITATION, ABUS, RAS-LE-BOL !**

Interviewé par le Quotidien, notre camarade de la CGTR Ambulanciers, Jacques Kindelberger, a dénoncé les multiples abus auxquels se livrent les patrons ambulanciers : semaines de 60 heures ; jusqu'à 1160 d'heures supplémentaires par an (250 autorisées) dans une entreprise ; périodes d'attente non ou insuffisamment rémunérées ; surfacturation des transports de malades à la Sécurité sociale permettant l'enrichissement des propriétaires d'ambulances (ex : 440 000 € de chiffre d'affaires avec 4 salariés) ; transport de malades devant être couchés assis, parfois à 5 dans une seule voiture ; licences accordées illégalement, utilisation de véhicules marrons sans agrément. La liste est longue et cette situation perdure depuis des années sans que l'Etat, l'ARS, l'Inspection du Travail ou la Sécurité sociale n'y mettent de l'ordre, mis à part quelques cas particulièrement scandaleux dénoncés d'ailleurs par les salariés eux-mêmes.

Face à cette situation, ce camarade, entouré de plusieurs autres salariés ambulanciers, a décidé d'attaquer les patrons devant les Prud'hommes, mais aussi de créer une structure syndicale CGTR pour faire respecter le droit du travail et faire cesser ces conditions de travail inhumaines.

#### **CONCENTRATION CAPITALISTE DANS LA TÉLÉPHONIE AU DÉTRIMENT DES TRAVAILLEURS**

La fusion de Only et d'Izy, filiales de Numéricable, a pour conséquence immédiate la disparition de 3 boutiques sur 4 d'Izy. 12 ruptures conventionnelles de contrat ont par ailleurs été enregistrées en quelques jours dans cette entreprise... mais refusées par la direction du Travail, car abusives.

Les services clientèle et les directions d'Only et d'Izy sont délocalisés à Maurice. Les deux entreprises mutualisent aussi leurs centres d'appel. Toutes ces mesures se traduisent d'ores et déjà par de nombreux licenciements. Chez Only, 30 salariés ont perdu leur emploi entre 2012 et 2013. Une dizaine chez Izy.

Quant aux clients de ces deux entreprises, ils ne savent plus à qui s'adresser et sont victimes d'une dégradation nette de la qualité de service.

Mais ce n'est qu'un début, car avec le rachat de SFR par Numéricable, on peut s'attendre à de nouvelles « économies d'échelle » qui se traduiront inmanquablement par d'autres suppressions de postes dans le futur groupe constitué... à moins que les travailleurs et les usagers concernés ne mettent le holà à cette politique qui ne vise qu'à faire plus de fric avec moins de travailleurs !

#### **L'ARGENT PUBLIC POUR LES SERVICES PUBLICS !**

Nommé en début d'année à la tête du GHER, le nouveau directeur s'est à la fois adressé au personnel de l'hôpital par une lettre datée du 14 avril et au Quotidien dans une interview le même jour.

Malgré la dette cumulée par le GHER et se montant à 9 millions d'euros, dont la moitié constituée d'emprunts toxiques contractés auprès de la banque BPCE, ce monsieur prétend développer les services de la

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

médecine polyvalente et de soins continus, accueillir plus de jeunes diplômés sortant des écoles paramédicales, mais apparemment sans embaucher. Il préfère utiliser le terme de « redéploiement des effectifs » et a donc l'intention de continuer la politique de ses prédécesseurs, c'est-à-dire d'utiliser le personnel à de multiples tâches et faire appel aux heures supplémentaires, non payées et non récupérées de surcroît !

Le GHER ayant reçu 17,6 millions d'aides de l'Etat ces deux dernières années, le directeur du GHER espère que le nouveau gouvernement renouvellera son geste. Mais la décision récente de celui-ci d'imposer à la Sécurité sociale et donc aux hôpitaux une économie de 11 milliards d'euros en 2014 pour contribuer à compenser les 50 milliards d'euros de cadeaux faits au patronat risque de le faire déchanter !

Plus généralement, la Santé est malade du capitalisme, car dans ce système, l'Etat agit comme les patrons. Il cherche la rentabilité, à faire des économies sur le dos des malades et des travailleurs des hôpitaux. La CGTR dénonce cette politique et réclame que l'Etat mette les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services.

## LE PREMIER MAI, TOUS DANS LA RUE !



Cette année, contrairement aux années précédentes, seuls la FSU, Solidaires et La CGTR appellent à une manifestation unitaire le 1<sup>er</sup> mai. Raison de plus pour que la CGTR mobilise massivement.

Gouvernement et patronat ne cessent d'asséner des coups aux travailleurs, aux chômeurs et aux retraités. Nous avons eu droit l'an passé au vote de l'ANI sur la sécurisation de l'emploi qui permet en fait au patronat de licencier plus facilement et à moindre coût, et même de baisser les salaires sous prétexte de maintenir des emplois.

S'en sont suivies les attaques contre le système de retraites (augmentation de la durée de cotisation de 2 ans), augmentation des cotisations sociales sur les salaires et les retraites, de la TVA, blocage des salaires dans le secteur public, CICE, pacte de responsabilité signé par le Médef, la CFDT, la CFTC et la CGC consistant en un cadeau de 50 milliards au patronat, mais qui se traduira par 50 milliards

d'économies sur les dépenses publiques, la diminution des indemnités chômage, l'augmentation continue des licenciements (11 000 en 2013 à la Réunion), etc.

Patrons et gouvernement font payer la crise aux travailleurs, prétendant même que le « coût du travail, les charges sociales » sont trop élevés en France. C'est au nom de cette idéologie qu'ils leur imposent chaque année de nouveaux sacrifices. Pour la CGTR, ce ne sont pas les travailleurs qui coûtent cher, mais les capitalistes, les gros actionnaires, les banques qui se gavent sur leur travail. Les travailleurs n'ont pas à faire les frais de ce système basé uniquement sur le profit. Ils doivent réagir et faire entendre leur colère et leurs revendications :

- arrêt des licenciements
- répartition du travail entre tous sans diminution de salaire
- pas de salaire, pas de retraite en dessous de 1700 € net par mois
- augmentation de tous les salaires de 350 € mensuelle
- augmentation des salaires, des retraites, des minima sociaux au même rythme que les prix
- arrêt des subventions et exonérations de cotisations sociales et fiscales au patronat

L'Union Régionale Est invite tous les travailleurs de l'Est à préparer activement ce Premier Mai de Lutte. Elle donne rendez-vous aux travailleurs de l'Est dès 8 heures devant son local pour se rendre ensuite à la manifestation qui démarrera devant le Jardin de l'Etat à Saint Denis.

Partout dans nos entreprises, dans nos familles, dans nos quartiers, convainquons autour de nous le maximum de monde de rejoindre le cortège de la CGTR !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68